

NOUVELLE-ZÉLANDE

La croissance du PIB par habitant a sensiblement augmenté en Nouvelle-Zélande au cours des dix dernières années, mais pas suffisamment pour lui permettre de rejoindre la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Par ailleurs, l'écart de productivité de la main-d'œuvre, déjà très marqué, s'est creusé.

Priorités reposant sur des indicateurs

Renforcer les incitations à passer de la protection sociale au travail

Près de 9 % des Néo-Zélandais d'âge actif ont bénéficié du système public de garantie de ressources pendant plus d'un an, et les incitations à passer de la protection sociale au travail sont faibles.

Mesures prises : Le train de mesures désigné sous le nom de « *Jobs Jolt* » permet une gestion par cas plus active des demandeurs d'emplois. Le crédit d'impôt pour enfants sera remplacé par la prestation liée à l'exercice d'un emploi, et les seuils de déductibilité relatifs à cette prestation, au crédit d'impôt au titre de l'aide aux familles et au crédit d'impôt parental augmenteront à partir d'avril 2006. Les critères de recherche d'emploi appliqués pour l'allocation de parent isolé ont été supprimés en 2003.

Recommandations : Renforcer les dispositifs d'activation, en appliquant de nouveau, par exemple, des critères de recherche d'emploi aux parents isolés ayant des enfants d'âge scolaire. Envisager d'introduire des primes de retour à l'emploi pour les allocataires de longue durée qui recommencent à travailler. Étudier avec soin les répercussions du train de mesures dévoilé dans le dernier budget (*Working for Families*) et procéder aux ajustements nécessaires s'il ne produit pas d'effet sensible sur l'offre de main-d'œuvre.

Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères

Toute prise de participation étrangère supérieure ou égale à 25 % du capital d'une entreprise valant plus de 50 millions de dollars néo-zélandais est subordonnée à l'autorisation des autorités. Le secteur de la pêche commerciale fait l'objet de restrictions en matière de prises de participation étrangères, et la détention par une seule et même entité étrangère de plus de 49.9 % de Telecom New Zealand est soumise à approbation ministérielle. Certains achats fonciers sont soumis à autorisation.

Mesures prises : Un projet de loi introduit au Parlement en Novembre 2004 propose un certain nombre de modifications, dont une augmentation du seuil précité à 100 millions de dollars néo-zélandais, mais également un durcissement des règles d'acquisition des terrains à caractère sensible.

Recommandations : Supprimer les restrictions aux investissements étrangers dans les activités industrielles et commerciales. Étudier d'autres options pour protéger les terrains à caractère sensible, telles que des restrictions concernant l'utilisation des sols.

Réduire l'ampleur de l'échec scolaire observé dans certains groupes

Bien que le niveau moyen des résultats reste élevé, l'échec scolaire observé dans certains groupes, en particulier au sein des minorités ethniques, reste patent, ainsi que l'indique la forte disparité des résultats obtenus au cours de tests normalisés. Il se répercute ensuite négativement du point de vue des résultats obtenus sur le marché du travail.

Mesures prises : Le gouvernement élabore une Stratégie éducative qui doit contribuer efficacement à améliorer les résultats scolaires, y compris pour les enfants en situation d'échec scolaire. Le nombre de places en établissements d'éducation préscolaire va progressivement augmenter au cours des quatre prochaines années.

Recommandations : Développer encore l'éducation préscolaire et élaborer des programmes efficaces d'intervention précoce, efficacement coordonnés avec d'autres volets de la politique sociale. Poursuivre les efforts déployés pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Autres priorités essentielles

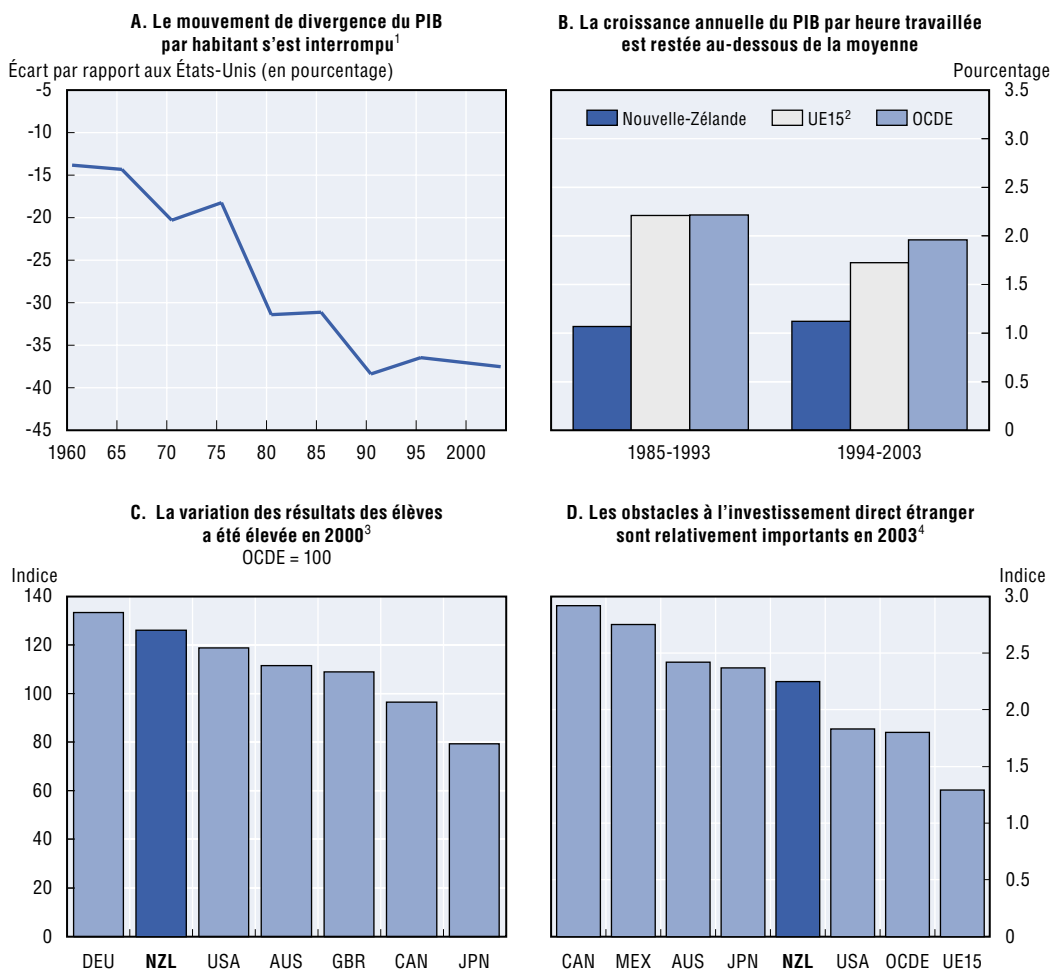
- Réexaminer les récentes mesures qui ont augmenté le coût de la main-d'œuvre, et veiller à ce que la législation relative aux relations travailleurs-employeurs favorise un fonctionnement efficient du marché du travail.
- Instaurer pour les entreprises un environnement plus propice à la croissance, en améliorant le cadre réglementaire afin de remédier aux goulets d'étranglement qui caractérisent les infrastructures, en particulier dans les secteurs des transports et de l'énergie.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	0.5	1.6	2.0	2.0
Taux d'emploi tendanciel	71.7	70.0	71.9	73.2
Taux d'activité tendanciel	76.9	75.4	76.8	77.6
Taux de chômage structurel (NAIRU)	6.7	7.1	6.3	5.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. Variation moyenne des résultats des élèves dans les pays de l'OCDE.
4. L'échelle de l'indicateur varie de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C : OCDE, *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie*, PISA 2000 ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation.